

Besonrieux, 3 sources et des canaux

Besonrieux, 3 sources et des canaux

Distance : **5 km**
 Difficulté : **facile**
 Accès PMR : **non**
 Accès poussette : **non**

8



Wallonie



CONTRAT DE RIVIÈRE SENNE

Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL

Place Josse Goffin, 1
 1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15
 E-mail: info@crsenne.be

Site: www.crsenne.be
 RPM Nivelles

N°entreprise : 0872.191.039
 Belfius : BE10 7785 9678 7404

Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL

Balad'EAU



La Louvière

1. TROIS SOURCES

Besonrieux est un village de La Louvière et le seul de cette commune à se trouver dans le bassin de la Senne. Dans ce village, 3 cours d'eau prennent leur source : le **Mignault**, le **Marais** et le **Fievet**, dont les eaux coulent vers la Sennette qui elle-même se jette dans la Senne à Tubize. Au-delà de la ligne de crête, toutes les eaux souterraines et de surface de la commune s'écoulent vers la Haine.

Besonrieux se trouve sur la **ligne de partage des eaux** entre deux bassins, celui de la Senne et celui de la Haine.

 Prenez la **rue Victor Godefroid** sur quelques mètres jusqu'au carrefour (centre de Besonrieux). Avant d'emprunter la **rue de Bois d'Haine**, arrêtez-vous un instant devant une plaque où se trouvaient une chapelle et un ancien puit dans lequel les villageois venaient chercher leur eau. Continuez dans cette rue jusqu'à une parcelle enherbée. Prenez le petit sentier qui la longe sur la droite (en face du numéro 22) jusqu'à rejoindre la **rue Saint-Pierre**. Prenez celle-ci à droite et après une cinquantaine de mètres, enfoncez-vous dans un petit chemin à droite qui vous entraînera jusqu'à la **rue de Bois d'Haine**. Tournez à gauche dans cette dernière pour vous diriger vers le canal. Avant le pont, à hauteur du panneau didactique sur le canal, pénétrez dans un ancien parking à droite de la chaussée. Longez-le sur la droite pour retrouver un sentier de promenade qui traverse une prairie humide jusqu'à retrouver les rives du canal.




2. CANAL DU CENTRE

D'une longueur de 21 km, le canal du centre relie le canal Charleroi-Bruxelles au canal de Niny-Blaton-Péronnes. La construction de ce canal, dont les origines remontent à la charnière du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, aura permis de déservir le bassin charbonnier du Centre et d'opérer une jonction entre le Borinage (Mons) et le «Pays Noir» (Charleroi).

Au-delà du pont de l'autoroute E42, le canal se divise en 3 parties :

- le **canal du centre** de 1350 tonnes, avec l'**ascenseur funiculaire de Strep-Thieu** qui a permis l'économie de 4 ascenseurs hydrauliques du canal du centre historique et 2 écluses.
- le **canal historique du centre** (qui reliait le canal Charleroi-Bruxelles et celui de Mons à Condé), avec ses 4 ascenseurs classés par l'UNESCO comme patrimoine de l'Humanité – ces ascenseurs fonctionnaient avec la force de l'eau !
- un **bras mort**, un embranchement pour les Usines Gustave Boël (ex. Duferco) pour acheminer les marchandises (métal, faïencerie Royal Boch...)

 Une fois sur le chemin de halage, prenez à droite et longez tranquillement le canal sur une distance d'un peu moins d'1 km. A l'approche du pont, admirez sur votre droite l'**étang de la Petite Suisse**.




3. ÉTANG DE LA PETITE SUISSE

L'étang de la Petite Suisse est un **ancien bief** (bras mort) du canal du centre. Ce plan d'eau est désormais inclus dans une réserve naturelle de 0,5 ha qui comprend des milieux aquatiques riches en biodiversité.

Une **faune caractéristique** des milieux humides se déploie dans ces espaces naturels. A la toute fin de l'hiver, en février/mars, plusieurs espèces d'amphibiens s'y rendent pour se reproduire : crapaud commun, grenouille rousse, grenouille verte, triton alpestre et triton palmé. Une diversité d'oiseaux d'eau a également été observée sur le site. Outre les espèces communes des milieux aquatiques (canard colvert, foulque macroule, galinule poule-d'eau, etc.), nous pouvons citer le martin-pêcheur, le bruant des roseaux ou encore le vanneau huppé. Parmi les invertébrés, hormis les libellules évidemment abondantes autour de la pièce d'eau, il faut mentionner la présence d'une petite espèce d'escargot, le **maillot de Desmoulin** (*Vertigo moulinsiana*), visé par la Directive «Espèces» du réseau Natura 2000. Ce gastéropode encore peu connu a fait l'objet d'un effort de prospection en Wallonie afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une espèce typique des marais jouxtant les cours d'eau (rivière ou canal) et les étangs. On peut le repérer sur les tiges et les feuilles des grands carex qui abondent au niveau de l'ancien bief. Vous le reconnaîtrez à sa petite coquille conique brun-rougeâtre en forme «d'ancienne ruche».




 Passez sous le pont de Besonrieux et prenez la première à droite. Remontez le chemin jusqu'à retrouver la route que vous prenez à gauche. Soyez prudent, cette rue ne comporte pas de trottoir (longez la route sur la gauche). Prenez la deuxième à gauche (**rue Champelet**). Prenez ensuite à gauche dans la rue en cul-de-sac et continuez dans le chemin qui la prolonge. Puis, prenez à droite dans le sentier qui longe le bois.

4. LE MARAIS ET LA SENNETTE



C'est dans le Bois royal de La Louvière que deux ruisseaux prennent leur source : le Mignault et le Marais. Bien que souvent à sec, ce dernier peut être considéré comme une des sources principales de la Sennette ! La **Sennette** est la rivière qui traverse de part et d'autre le sous-bassin hydrographique de la Senne du sud au nord. Après Besonrieux, elle est voûtée et ressort à Seneffe (Familleureux) puis traverse Ecaussinnes, Ittre et Tubize où elle rejoint la Senne.

Le **ruisseau du Marais** aurait donné son nom au village de Besonrieux. En effet, «Beson» ou «Besen», mot celtique ou franc, signifie «joncs» ou «marais aux joncs».

 Continuez dans ce sentier et traversez la première rue. Poursuivez votre chemin jusqu'au bout (il ne s'agit pas d'une propriété privée) et prenez la rue à droite. Prenez ensuite à droite après le numéro 93. Arrivé à la rue, allez à gauche. Puis, empruntez le sentier à droite après le numéro 55. Au bout de celui-ci, prenez la rue à gauche et continuez tout droit pour retrouver le centre du village.